

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 60 (1980)
Heft: 2

Rubrik: Flash sur les entreprises franco-suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Flash sur les entreprises franco-suisses

C'est à M^{me} Anne Frey que revient le mérite d'avoir présenté et soutenu la première **thèse sur le droit comparé France-CEE-Suisse en matière pharmaceutique**. Son « étude comparative triangulaire » pour l'obtention du grade de Docteur ès-sciences pharmaceutiques a été soutenue le 6 juin et couronnée de la mention « très honorable ». L'auteur y procède à une analyse fouillée de la réglementation en usage pour la mise sur le marché des spécialités pharmaceutiques, ainsi que dans le domaine de la propriété industrielle. Dans ses conclusions, l'auteur se déclare partisan d'une « forme fédérale pour l'Europe pharmaceutique ». En effet, c'est cette « forme qui, tout en respectant les particularismes nationaux, permettrait à chacun, compte tenu du caractère trans national que l'industrie pharmaceutique a désormais acquis, de disposer du traitement le plus efficace existant et cela dès sa mise sur le marché dans l'un des Etats membres. Cela éviterait de voir tout ou partie des travaux d'obtention refaits pour arriver aux mêmes résultats, cela éviterait également de longues procédures administratives. Le coût final en serait allégé d'autant ». C'est à l'Université de Paris-Sud (Unité d'enseignement et de recherche d'hygiène et protection de l'homme et de son environnement) que cette importante étude a été soutenue devant un jury présidé par M^{me} Tisseyre-Berry et dont faisait notamment par-

tie M. Jean Foyer, ancien ministre de la Justice et de la Santé.

Il est intéressant d'effectuer une **comparaison entre les trois principales banques françaises et suisses**. Elle permet en effet de faire justice de certaines légendes et exagérations qui déforment totalement la réalité. Ainsi, l'idée d'un système bancaire omniprésent dans le monde s'applique beaucoup plus à la France qu'à la Suisse. Ainsi, selon le rapport annuel de la Banque nationale suisse, le nombre des établissements bancaires suisses à l'étranger est de l'ordre de soixante. Or à elles seules, les trois banques nationalisées françaises présentent à leurs clients le service de plus de mille établissements opérationnels (et non seulement représentatifs) à l'étranger. Les banques nationalisées acquièrent d'ailleurs par ce moyen une clientèle très internationale. Par exemple, tel siège à Zürich d'une grande banque française offre aux clients suisses les services de la succursale de sa société à Séoul. Fréquemment, on avance aussi l'ampleur colossale des bilans bancaires suisses. Il est vrai que ceux-ci ont fortement augmenté ces dernières années. Fin 1979, les trois plus grandes banques suisses présentaient ensemble un total de bilan de 191 milliards de francs suisses, soit 480 milliards de francs français. Le total des trois « nationalisées » françaises se chif-

frat à plus du double, soit 1 070 milliards. Au niveau des « grandes maisons » la dimension bancaire française se situe donc nettement au-dessus de la dimension suisse, quoi que prétendent les romans inspirés. Il est vrai, par contre, qu'avec un total de bilan de 480 milliards de FF, les Suisses ont obtenu un bénéfice net de 1,92 milliard de FF, les Français nationalisés avec 1 070 milliards au bilan, 1,70 milliard de bénéfice.

La société **Cerberus-Guinard**, filiale à 50 % de son capital du groupe suisse Cerberus International à Männedorf (ZH) est devenue sur le marché français une PMI de pointe. Avec un personnel de 310 salariés, elle réalise un chiffre d'affaires de 130 millions de francs. Selon les indications qu'elle a procurées à la presse, à son siège de Buc, elle fournirait quelque 50 % du matériel de sa spécialité (surtout des équipements et appareils d'extinction du feu) demandé en France. Les principaux axes de développement, qui intègrent de plus en plus l'électronique, sont la réalisation de grands systèmes et le traitement centralisé des alarmes (complexes industriels et centres administratifs), la protection très sophistiquée de certains éléments vitaux comme la force de frappe, les centrales nucléaires etc. Cerberus Suisse est une filiale à 85 % du groupe suisse Electrowatt.

Pour une Retraite heureuse...
Une Assurance Vie sérieuse.

« La Suisse »
Assurances

Vie
Retraite
Invalidité
Rentes viagères

Siège Spécial et Direction pour la France : 3, rue Origet B.P. n° 1537, 37015 TOURS CEDEX

Téléphone : 61.12.12 Télégramme : SUISSE VIE Télex : 750.039 F

Délégations : Aix-en-Provence : " Le Bel Ormeau ", avenue de la Cible, 13100 AIX-EN-PROVENCE. Téléphone : (42) 27.37.30. Télex : 410820 F
Bordeaux : 3, cours G. Clemenceau, 33000 BORDEAUX. Téléphone : (56) 44.87.11

Centre de production Rhône-Alpes : 100 bis, rue Montgolfier, 69006 LYON. Téléphone : (78) 52.34.03 +

GARANTIES CROISSANTES ET VALORISABLES